

---

**Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: ""Access Granted" : étude sur les motivations des hackers à se tourner vers la légalité et pertinence du hacking légal comme vecteur de désistance."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur :** Collard, Nicolas

**Promoteur(s) :** Dantinne, Michaël

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

**Année académique :** 2023-2024

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/21909>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

COLLARD Nicolas

Travail de fin d'études en vue de l'obtention du Master en Criminologie, en  
finalité spécialisée en organisations criminelles et en analyse du crime

Année académique 2023-2024

## ANNEXES

« Access Granted » : étude sur les motivations  
des hackers à se tourner vers la légalité et  
pertinence du hacking légal comme vecteur de  
désistance



## Table des matières

<b>ANNEXE 1 : Poster d'information envoyé aux participants potentiels.....</b>	<b>1</b>
<b>ANNEXE 3 : exemple de message de contact envoyé aux participants potentiels .....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 4 : guide d'entretien (français + anglais).....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE 5 : Tableau de résultats de l'analyse thématique .....</b>	<b>16</b>

## ANNEXE 1 : Poster d'information envoyé aux participants potentiels

# CALL FOR PARTICIPATION

## Master's thesis in Criminology

If you're in the domain of legal/ethical hacking and you're interested in helping to know more about the job.

### TOPICS

- ✓ My discipline being criminology, I won't be discussing technical matters instead focusing more on the human side : you and your habits before AND after being employed in the cybersecurity domain through four aspects :
- ✓ Your motivations
- ✓ Your job and the changes related
- ✓ Your perception of your identity
- ✓ Your social circle

### OBJECTIVES

Investigating the link between employment in legal hacking and its effects on hacking habits

### STUDY'S STRUCTURATION

+/- 1h - 1h30 individual interview  
Through Microsoft Teams preferably  
(subject to discussion -> could also be by mail)  
Flexible to your disponibility. As soon as you can.

### ETHICAL INFORMATION

1. Your identity will be **ANONYMISED**
2. You can decline your participation **AT ANY POINT**
3. You have the **RIGHT TO REFUSE** to answer
4. **NO JUDGEMENT** will be done
5. **If possible, the session could be RECORDED only for it to be transcribed and DELETED immediately after use**

#### Contact Me

Nicolas Collard



[nicolas.collard@student.uliege.be](mailto:nicolas.collard@student.uliege.be)

Liège, Belgium.

## ANNEXE 2 : Formulaire de consentement libre et éclairé (français + anglais)



### Formulaire d'information et de consentement RGPD pour un travail de fin d'étude

***Etude sur les motivations des hackers à se tourner vers la légalité et pertinence du hacking légal  
comme voie de désistance***

Ce formulaire d'information et de consentement RGPD présente une description de l'étude et des traitements de données à caractère personnel qui y sont associés.

**Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Si vous êtes d'accord de prendre part à cette étude, vous devrez signer ce document. Une copie datée de ce document vous sera remise. Après avoir donné votre consentement à participer, vous resterez libre de vous retirer de cette étude à tout moment, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire.**

Si vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant le projet ou vos données à caractère personnel, ou si vous souhaitez retirer votre participation, vous êtes libre de contacter le ou les responsables du projet de recherche à tout moment au moyen des coordonnées figurant ci-dessous.

#### **Responsable(s) du projet de recherche**

Le promoteur de ce travail de fin d'étude est : "Dantinne Michaël" [mdantinne@uliege.be](mailto:mdantinne@uliege.be)

L'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude est : "Collard Nicolas" [nicolas.collard@student.uliege.be](mailto:nicolas.collard@student.uliege.be)  
**Criminologie**

#### **Description de l'étude**

Cette étude a pour but de clarifier le sujet peu étudié du hacking et d'analyser le rôle du hacking légal comme métier dans le processus de conversion vers la légalité par l'intermédiaire d'entretiens semi-structurés. Cette étude sera menée, sauf prolongation, jusqu'à la fin de l'année académique 2024.

#### **Protection des données à caractère personnel**

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

##### **1. Qui est le responsable du traitement ?**

Le Responsable du Traitement est l'Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgique.

##### **2. Quelles seront les données collectées ?**

Les données récoltées sont : les échanges formels avec les participants durant les entretiens semi-directifs prévus à cet effet et basés sur un guide d'entretien construit au préalable.

##### **3. À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?**

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'étude ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec

cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifique de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion de ceux-ci.

4. *Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?*

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le jury du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude, sous la direction de son promoteur.

5. *Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?*

- Etape 1 : récolte des données lors d'entretiens individuels. Les données de contact et les réponses aux questions sont placées dans deux fichiers distincts. Les réponses peuvent être reliées aux données de contact via un code auquel seuls l'étudiant et son promoteur peuvent avoir accès. Conservation des fichiers uniquement sur un disque dur externe chiffré avec Veracrypt.
- Etape 2 : traitement des réponses : anonymisation possible de certains noms donnés lors des entretiens individuels ou de toute information pouvant relier la retranscription au contact.
- Etape 3 : rédaction du TFE au moyen des réponses désormais anonymes et exemplification de thèmes abordés à partir d'extraits d'entretiens individuels associés à de faux noms.
- Etape 4 : les données de contact, conservées jusqu'ici dans le cas où un participant reviendrait sur son consentement à participer ou aurait une question à poser, sont détruites par suppression du fichier de contact. Les données des entretiens individuels ne sont alors plus reliées au contact par qui que ce soit.

6. *Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?*

Toutes les données seront soumises à pseudonymisation : chaque participant sera connecté à un code auquel seul l'étudiant et son promoteur auront accès. Ces codes mèneront aux fichiers enregistrés ou aux notes d'entretiens individuels et sont utilisés uniquement en cas de retrait de consentement de participation par le participant afin de supprimer uniquement les fichiers correspondants ou en cas de question provenant du participant.

Les retranscriptions des enregistrements audios, s'il y en a, seront totalement anonymisées afin de ne pas pouvoir retracer le lien entre le participant et le fichier retranscrit ou quelconque personne ou entreprise dont il est fait référence dans l'entretien individuel.

7. *Qui pourra consulter et utiliser ces données ?*

Seuls l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude présenté plus haut, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données à caractère personnel.

8. *Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?*

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers.

9. *Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?*

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel se fondent sur la mission d'intérêt public de l'Université (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j).

10. *Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?*

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

- obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination;
- obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant;
- s'opposer, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant ;
- introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).

#### 11. Comment exercer ces droits ?

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique ([dpo@uliege.be](mailto:dpo@uliege.be)), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège  
 M. le Délégué à la protection des données,  
 Bât. B9 Cellule "GDPR",  
 Quartier Village 3,  
 Boulevard de Colonster 2,  
 4000 Liège, Belgique.

#### **Coûts, rémunération et dédommagements**

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelle que forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

#### **Retrait du consentement à participer à l'étude**

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude et/ou son Promoteur, dont les noms figurent sur la première page de ce document. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause. Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

#### **Questions sur le projet de recherche**

Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

*Je déclare avoir lu et compris les 3 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.*

Nom et prénom :

Date :

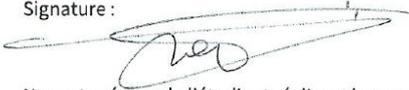
Signature :

*Nous déclarons être responsables du déroulement du présent projet de recherche. Nous nous engageons à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.*

Nom et prénom du Promoteur : *Daubin Frédéric*

Date : *23/06/24*.

Signature :



Nom et prénom de l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude :

Date :

Signature :



**GDPR free and informed consent form  
for a master's thesis**

**Research on hacker's motivations to turn to legality and relevance of legal hacking as a way to achieve desistance**

This GDPR free and informed consent form shows a description of the research and the processing of personal data associated.

**We recommend you pay close attention to this document. If you agree with being a part of this research, your signature will be due. A dated copy will be given to you. After giving your consent to participate, you will stay free of retracting from the research at any point, without having to justify.**

If you have any questions or doubts regarding the project or your personal data, or if you wish to retract, you can freely contact the head of the project at any point by the communication details written hereunder.

**Head of the research**

The promoter of this master's thesis is: "**Dantinne Michaël**" [mdantinne@uliege.be](mailto:mdantinne@uliege.be)

The student in charge of this master's thesis is: "**Collard Nicolas**" [nicolas.collard@student.uliege.be](mailto:nicolas.collard@student.uliege.be)  
**Criminology**

**Research's description**

This research hopes to clarify the poorly studied subject of hacking and analyze the role of legal hacking as a job in the process of converting oneself to the legal pathway through semi-directive interviews. This research will go on, except under extension, until the end of the 2024 academic year.

**Protection of personal data**

The head of the research will take every possible measure to protect confidentiality and security of your personal data, in regard to the *General Data Protection Regulation* (GDPR - EU 2016/679) and to the 30 July 2018 act on the protection of natural persons with regard to the processing of personal data.

**1. Who is responsible for the processing?**

The institution in charge of the processing is the University of Liège, whose head offices are located in Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgium.

**2. What data will be collected?**

The collected data are: the formal discussions with participants during the individual interviews based on a preconstructed interviewing guide.

**3. What purpose do the collected data serve?**

The personal data collected for this research will be used for the writing of the master's thesis hereover described. They could, potentially, lead to the publication of this master's thesis or of articles that derive from this research to the presentation of lectures or lessons linked to this research, and to the realization of any activity allowing for the outreach of the scientific results of this research. Your anonymity is guaranteed in the results and in any outreach activity deriving from it.

4. *How long and who are these data conserved for?*

The collected personal data will be conserved until the realization and the validation by the jury of the master's thesis hereover described. Where need be, the conservation of these data could be extended by a few months to allow for the other objectives described in point 3.

These data will exclusively be conserved by the student in charge of the master's thesis, under the supervision of this promoter.

5. *How will the data be collected and protected during the research?*

- Step 1: collection of data through individual interviews. Contact data and answers to the questions are located in two different files. The answers can only be linked back to contact data through a code which only the student in charge and his promotor have access to. Conservation of files on an external hardware encrypted by Veracrypt.
- Step 2: processing of the answers: potential anonymization of given names given through the individual interviews or of any other information allowing for the link of the transcript and the identity of the participant.
- Step 3: writing of the master's thesis by using the now anonymized answers and depiction of addressed themes by using extracts of the interviews linked to fake names.
- Step 4: the contact data, conserved in case a participant would retract or had a question to ask, are suppressed through deletion of the files. The data from individual interviews are at this point not linkable to the identity of the participant in any way by anyone.

6. *Will these data be anonymized or pseudo-anonymized?*

All data will be subject to anonymity: each participant will be associated to a code which only the student in charge and his promotor will have access to. These codes will lead to the recorded files and to the notes taken from the individual interviews. They will be used exclusively in the case of a participant willing to retract to delete the corresponding files or in case of any question emanating from the participant.

The transcripts of the audio recordings, if there is any, will be fully anonymized so that the file can't be linked back to the participant or to any person or company referred to during the individual interview.

7. *Who will be able to access and make use of the data?*

Only the student in charge of the master's thesis described above, his promotor and potentially the members forming the jury (to validate the scientific methodology) will be given access to these personal data.

8. *Can these data be transferred outside of the University?*

No, these data won't be subject to any transfer or processing by external people.

9. *What basis will these data be collected and processed on?*

The collection and use of your personal data are protected by the University's mission of public interest (GDPR, art. 6.1.e) and, for specific data, by the necessity of processing these data for scientific purpose (GDPR, Art. 9.2.j).

10. *What rights do the participant which data emanate from possess?*

As stipulated in the GDPR (Art. 15 to 23), each participant whose data are processed can, by proving his identity, exercise a series of rights:

- obtain, without fee, a copy of the personal data of the respective participant which is being processed in the framework of this research and, when necessary, any information that can be given on their purpose, origin or destination;
- obtain, without fee, the correction of any flawed personal data related to him and obtain that lacking data be completed;

- obtain, under the conditions listed by the regulation and without fee, the deletion of personal data related to him;
- obtain, under the conditions listed by the regulation and without fee, the restriction of the processing of personal data related to him;
- go against, under the conditions listed by the regulation and without fee, for reasons regarding his peculiar situation, the processing of personal data related to him;
- file a complaint to the Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).

**11. How to exercise one's right?**

To exercise these rights, you can contact the data protection officer of the University, by e-mail ([dpo@uliege.be](mailto:dpo@uliege.be)), or by dated and signed mail to the following address:

Université de Liège  
 M. le Délégué à la protection des données,  
 Bât. B9 Cellule "GDPR",  
 Quartier Village 3,  
 Boulevard de Colonster 2,  
 4000 Liège, Belgique.

**Costs, payment, and compensation**

You won't be charged of any direct fee linked to your participation. Likewise, no compensation or pecuniary payment, in any form, will be offered in exchange for your participation.

**Withdrawal of consent to participate**

If you wish to retract, please inform the student in charge or his promotor whose names appear on the first page of this document. This withdrawal can be done at any point, without justifying. Anyway, your already processed personal data will not be reconsidered. Furthermore, the already collected data shall not be deleted if this deletion led to major issues regarding the realization of the master's thesis, in which case you would be informed.

**Questions regarding the master's thesis**

Every question in regard to this research can be asked to the student in charge of this master's thesis whose contact details are given above.

*I acknowledge that I have read and understand all 4 pages of this document and that I have received a copy signed by the heads of this project. I understand the nature and the purpose of my participation to this project, and I have been able to ask any question which I received satisfying answers to. I hereby freely accept to participate in this research.*

Name and surname:

Date:

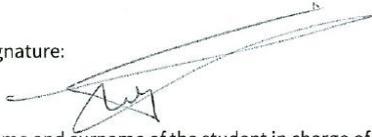
Signature:

*We acknowledge that we are responsible for the correct sequence of events of this research. We engage in the respect of the duties described in this document and to inform you of any element that would modify the nature of your consent.*

Name and surname of the promotor: *Dahna Jellal*

Date: *28/04/24*

Signature:

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape.

Name and surname of the student in charge of the master's thesis:

Date:

Signature:

### **ANNEXE 3 : exemple de message de contact envoyé aux participants potentiels**

Hello [name],

My name is Nicolas Collard. I am contacting you within the framework of my master's thesis in criminology at the University of Liège, Belgium, under the supervision of Michaël Dantinne. I chose to study the domain of hacking and, more specifically, how getting employed as a legal hacker may or may not change the habits related to hacking. I am therefore looking to interview legal hackers that have had past experiences with illegal hacking, which is defined by "the access to the whole or any part of a computer system, committed intentionally and without right". After seeing your profile, I'm almost entirely positive that you'd be a perfect fit for this research.

Those interviews, in English, could be shaped in two ways: either by videoconference and in this case, would last for approximately 1h30 or, if an interview through videoconference was not to be considered, there would also be a possibility to have an interview by mail where questions would be asked and participants would be free to answer as they wish and where I would be able to come back and ask further questions if necessary. You can let me know whichever would suit you the most.

In both cases, the interviews would mainly explore 4 subjects both before and after the moment of getting employed: the motivations of the participants, the job and how it affects or not their habits, the perception of their identity and their social surroundings. Multiple open-ended questions have been pre-emptively prepared in an interviewing guide that will serve as a structure for our discussion. It being a scientific research, the participants are to be anonymised so that no content could be linked back to the interviewed participant. I, as the researcher, will be the only person knowing who I interviewed, and I am due to professional confidentiality even towards my promoter.

More information on the practical side of this study will be given at the start of the interview but any question or doubt are welcome on my mail address hereunder shown.

The videoconference interview would preferably be recorded but I will be the only person that can access the recording. It will only be used to make sure that no information is lost during our meeting and to make sure to use the exact same wording in the final report.

The interviews would be done as soon as possible. Given that I am studying a non-geographically bound subject, I will show flexibility towards the timing of the meetings (this will be discussed by mail with each participant).

Given that this is a student's work, no remuneration can be given but I believe this is an occasion to discuss your opinions and give people more insight on what you're doing and why you're doing it.

More information can be found on the poster linked.

If you have any question or any proposition concerning the way in which you would like to participate, I can be joined through X or by mail: nicolas.collard[at]<http://student.uliege.be>

Thank you for your consideration and for helping to make legal hacking a more known practice,  
Awaiting your answer,  
Nicolas.

## ANNEXE 4 : guide d'entretien (français + anglais)

Introduction :

Accueillir le participant.

Lui demander son consentement à nouveau et voir avec lui s'il a compris le formulaire de consentement libre et éclairé.

Rappeler l'objectif de l'entretien et les aspects techniques (notamment définir le point de vue du Conseil de l'Europe sur hacking légal et illégal), lui rappeler que tout est anonymisé et que la visée est purement scientifique et donc sans aucune conséquence afin de garantir au participant de pouvoir rester vrai.

- Informations générales (pour créer une atmosphère plus sereine avant d'entrer dans la question de l'illégalité)
  - a. Age *Quel âge avez-vous ?*
  - b. Etudes/formations *Quelles études avez-vous suivies ?  
Quelles formations avez-vous suivies ?*
  - c. Profession *Quelle est votre profession ?*
  - d. Durée de poste *Depuis quand travaillez-vous à ce poste/en tant que ... ?*
  - e. Précédents postes *Précédemment, que faisiez-vous ?*
  
- Motivations
  - a. hacking illégal
    - i. Origine *Quand vous-êtes-vous lancé dans le hacking ?*
    - ii. Introduction *Comment avez-vous commencé ?*
    - iii. Motivations *Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer dans ce domaine ?*
    - iv. Perception *Quelle était votre perception du hacking illégal à ce moment ?*
    - v. Identité *Comment vous décririez-vous à ce moment, professionnellement parlant ?*
    - vi. Raisons *Pour quelles raisons avez-vous commencé à hacker ?*
    - vii. Activités *Quel type d'activités mettiez-vous en pratique ?*
    - viii. Fréquence *A quelle fréquence ?*
    - ix. Cercle social *Quelles personnes fréquentez-vous à l'époque ?*
  - b. hacking légal

- i. Motivations légal
    - En comparaison, quelles sont vos motivations actuelles ?*
  - ii. Adaptabilité à hacking légal
    - A quel point pensez-vous qu'elles soient adaptées à une profession de hacking légal ?*
  
- Ouverture au changement
  - a. Perceptions légal
    - Quelles étaient vos perceptions du hacking légal quand vous avez commencé à hacker ?*
  - b. Opportunité légal
    - Quand avez-vous perçu l'opportunité d'être embauché pour un poste de hacking légal ?*
  - c. Attitudes
    - Quelles ont été vos attentes/espoirs à ce sujet ?*
  
- Hook for change
  - a. Impact post
    - Une fois que vous avez accédé au poste de hacking légal, comment cela a-t-il affecté votre pratique du hacking de façon générale ?*
  - b. Impact illégal post
    - Comment cela a-t-il affecté votre pratique du hacking illégal ?*
  
- Changement identitaire
  - a. Identité légal
    - Comment décririez-vous votre identité actuellement, professionnellement parlant ?*
  - b. Motivations légal
    - Qu'est-ce qui vous a motivé à vous tourner vers la légalité ?*
  - c. Vision pratique
    - Comment votre vision du hacking légal a-t-elle évolué ?*
  - d. Importance législation
    - Comment l'évolution des lois a-t-elle affecté votre pratique ?*
  
- Changement social
  - a. Cercle social
    - Quelles personnes fréquentez-vous actuellement ?*
  - b. Lien avec anciens hackers
    - Gardez-vous contact avec des connaissances hacker ? Consultez-vous parfois les sites de hacking ? Comment restez-vous au courant des avancées dans le domaine ?*

Conclusion :

Demander au participant s'il y a un sujet qu'il n'a pas pu aborder et dont il aimerait que l'on discute.

Demander si le participant a des questions sur la recherche de façon générale.

Le remercier.

## Introduction :

Welcome the participant

Ask his consent again and check if he understood the free and informed consent form.

Remind the objective of the interview et technical aspects (aswell as redefining the legal aspect of the matter), remind the participant that he is to be anonymized and that the meeting only has a scientific value which means he's free to say the truth as there won't be any consequences.

- General information (to setup a cool climate before entering more serious questions)
  - a. Age  
*What is your age ?*
  - b. Studies  
*What were your studies/the courses you undertook ?*
  - c. Job  
*What are you doing for a job ?*
  - d. Job length  
*Since when have you been working as a ... ?*
  - e. Previous jobs  
*What did you do before that ?*
- Motivations
  - a. Illegal hacking
    - i. Origin  
*When did you get into hacking ?*
    - ii. Introduction  
*How did you start/how did you get into it ?*
    - iii. Motivations  
*What were your motivations as to follow this path ?*
    - iv. Perception  
*How did you perceive/what were your opinions on illegal hacking at that point in time ?*
    - v. Identity  
*How would you have described yourself back then, professionally speaking ? What would you have named yourself as ?*
    - vi. Reasons  
*Why did you start hacking ? What were your reasons to do so ?*
    - vii. Activities  
*What type of activities were you occupied with ?*
    - viii. Frequency  
*How frequently did you do that ?*
    - ix. Social circle  
*What was your social circle looking like at that point ?*
  - b. Legal hacking
    - i. Legal Motivations  
*In comparison, what are your motivations now ?*
    - ii. Fitness to legal hacking  
*To what extent would you say these fit a legal employment ?*

- Oppenness to change
  - a. Legal perceptions
    - How did you perceive legal hacking before starting to hack ? What was your perception of having a job in this domain ?*
  - b. Legal opportunity
    - When was a job in legal hacking presented as an opportunity to you ?*
  - c. Attitudes
    - What were your thoughts/hopes with getting a hacking job at first ?*
  
- Hook for change
  - a. Impact
    - How did it alter the way you practised hacking ?*
  - b. Illegal Impact
    - How did it alter your practise of illegal hacking ?*
  
- Identity change
  - a. Legal identity
    - How would you describe yourself right now, professionally speaking ? What would you name yourself as ?*
  - b. Legal motivations
    - What led you to turn to legal hacking ?*
  - c. Perception of illegal hacking
    - Did the way you perceive illegal hacking change ? How ?*
  - d. Importance of legislation
    - How did the evolution of laws towards hacking affect your practise ?*
  
- Social change
  - a. Social circle
    - What does your social circle look like right now ?*
  - b. Link to old peers
    - To what extent did you keep contact with previous (illegal) hacking peers ? How frequently do you check (illegal) hacking forums ?*
    - How do you keep up with all the evolutions and the new techniques in the hacking scene ?*

Conclusion :

Ask the participant if there's something he'd like to talk about and hasn't been able to yet.

Ask the participant if he has questions regarding the study.

Thank him.

## ANNEXE 5 : Tableau de résultats de l'analyse thématique

Rubriques	Thèmes	Verbatims
Motivations	Loisir	<p>« Je voulais m'amuser à pirater des sites comme n'importe quel adolescent qui s'intéresse au sujet »</p> <p>« Ca fait partie de ton identité, je pense. Pour moi, c'est le côté 'jeu'. Hier, je suis allé dans une friterie où ils ont installé une nouvelle borne de commandes et pendant que j'attendais mes frites, j'étais.. j'ai regardé si je pouvais hacker la borne. Ca a fonctionné mais j'en ai rien fait, j'ai juste fermé l'appli et je me suis assuré que le prochain client puisse commander dessus mais oui, c'est pas quelque chose que tu laisses au boulot, c'est une mentalité. Quand tu vois des câbles, quand tu vois quelque chose qui peut être hacké, tu le fais juste pour le sport »</p> <p>« C'est rigolo quoi de rentrer dans un système ou d'arriver à exploiter une application de ticketing, de charger tous les tickets du jour sur ton application, y a un côté fun derrière, 'fin, ça dépend pour qui »</p> <p>« J'ai l'impression que tous les hackers que je connais, et moi avec, aiment le challenge. »</p>
	Thrill	<p>« Simplement l'adrénaline... »</p> <p>« Arriver à prendre les commandes d'administrateur continue de me fasciner, encore aujourd'hui, peu importe le nombre de fois que je l'ai déjà fait. C'est dingue, c'est 'magique'. Je ressens le frisson quand je fais des choses 'impossibles'. »</p> <p>« C'était la meilleure drogue que je connaissais »</p> <p>« C'est le sentiment quand tu hack un truc, c'est le meilleur des sentiments. C'est un peu la rage de vaincre la machine. C'est du sport, c'est du jeu d'esprit : tu te fais challenger par la machine et tu veux pas abandonner, puis quand tu hack, on dirait une sorte de puzzle que tu vas réussir à compléter. Parfois, je vais peut-être commencer à hacker à 7h du soir et je finirai pas jusqu'à avoir hacké le système, ça me prendra peut-être une semaine et je dormirai peut-être pas des masses parce que j'ai vraiment envie de hacker ce système. Et c'est incroyablement récompensant quand ça fonctionne »</p> <p>« J'ai jamais pris de drogue, j'ai jamais touché à ça mais j'imagine que c'est un peu la même sensation de tu le fais et puis tu la recherches encore et encore parce que ça arrive pas si souvent de réussir un hack. »</p> <p>« C'est une relation d'amour-haine, c'est sûr. Genre</p>

		<p>j'aime ça mais parfois, je me dis que c'est nul à chier, genre, je veux plus le faire. »</p> <p>« C'est difficile de rater, c'est super frustrant quand ça foire mais une fois que tu y arrives, une fois que tu réussis, t'as cette sensation, t'es comme... t'oublies toute la douleur et tu te dis que c'était génial, c'est pour ça que je le fais. »</p> <p>« C'était vraiment le frisson de le faire et parfois les entreprises téléphoniques ou les services secrets appelaient la maison et c'était presque plus un jeu de chat et de souris plutôt que 'ouh, on est en train de faire un truc illégal', c'était plutôt 'oh, déconnecte le téléphone' puis c'est réglé. C'est un peu comme si personne avait réfléchi à ça mais c'était plus ce eux contre nous que vraiment désobéir à la loi et voler des numéros de cartes bancaires. »</p>
	Curiosité	<p>« ... et la curiosité. »</p> <p>« La curiosité. J'étais un enfant intelligent dans une ville de merde où il n'y avait rien à faire »</p> <p>« J'ai toujours été un enfant curieux, j'ai toujours voulu savoir comment les choses fonctionnaient »</p> <p>« La plupart du temps, hacker mon entreprise arrive à satisfaire ma curiosité »</p> <p>« L'idée, c'est de me faire la main, tester sur un vrai système, quitte à rentrer là où je ne dois pas. »</p> <p>« Plus le côté enquête, c'est ça qui me motive aussi derrière »</p> <p>« Je crois que j'atteins une certaine forme de satiété intellectuelle en termes de résolution de puzzles et de résolutions de petits challenges, entre guillemets, dans le cadre de mon travail et donc je n'ai pas besoin d'explorer ça en dehors »</p> <p>« Je pense que la curiosité est venue plus tard, en grandissant, quand j'ai commencé à me demander 'pourquoi est-ce que ça fonctionne de cette manière ?' et 'comment ?', alors, c'est vraiment devenu une forme de problème à résoudre plutôt qu'un amassage d'informations pour le pouvoir. »</p>
	Notoriété	<p>« Je trouvais ça fun à vrai dire car on était un petit groupe à se partager nos trouvailles »</p> <p>« Je pouvais m'en vanter auprès de mes potes et montrer que j'étais intelligent » « c'était très important pour moi, et bizarrement, ça l'est toujours. »</p> <p>« C'est une validation quand tu rencontres de nouveaux</p>

		<p>hackers et quand ces hackers que tu considères viennent te parler »</p> <p>« Tu veux pas être n'importe qui »</p> <p>« Je veux dire, pour moi, il est moins question d'ego qu'avant et je pense que c'est surtout que quand t'es ado, se vanter, c'est... tout le monde voulait se vanter [...] Du coup je voulais me vanter en faisant ce type de trucs et en le criant un peu partout plutôt qu'en ayant des habits de marque »</p> <p>« Je pense que c'est toujours important mais je préfère faire parler mes gestes plutôt que mes paroles : c'est vraiment un changement parce qu'il y a des années, je l'aurais dit à tout le monde et, maintenant, je le fais plus ou plutôt, je laisse mes actions parler et si les gens ont quelque chose à dire dessus, je prends. »</p> <p>« Y a, en m'entendant parler, juste avant, je vois qu'il y a clairement un côté réputation, un côté street cred à avoir, à développer, à publier sur le blog. Donc y a un côté réputation et un côté partage de connaissances avec la communauté hacking de manière plus générale. »</p> <p>« Y a aussi le côté réputationnel hein : pendant tes premières années, tu veux t'établir un nom, tu veux que tes postes.. 'fin que tes blogs soient partagés, que tu sois écouté par la communauté, par tes X followers sur Twitter, donc tu bosses, tu bosses, tu bosses pour pouvoir publier un max de trucs. A partir d'un moment, t'as ... 'fin, j'ai toujours cette envie de reconnaissance mais j'ai l'impression d'avoir atteint un niveau qui me convient dans le sens où j'ai présenté à des conférences, je donne cours, j'ai publié pas mal de choses et donc j'ai plus ce besoin maladif de 'lisez-moi, lisez-moi, regardez...' »</p> <p>« Je pense que j'ai toujours eu un peu une fibre pour le partage de connaissances. »</p> <p>« Quand j'étais plus jeune, c'était le cas, c'était important pour moi d'avoir une validation externe parce que je l'obtenais pas ailleurs mais maintenant j'en ai plus besoin. »</p> <p>« Les gens commençaient à demander des autographes et j'étais toujours un gosse et je trouvais que c'était plutôt cool. »</p>
	Protection des autres	<p>« Je ne fais plus d'actions illégales, je préfère protéger les entreprises et les gens »</p> <p>« Ca a l'air bateau, mais je sais pas, faire quelque chose de bénéfique a toujours été important pour moi. »</p> <p>« mon rêve était d'écrire des hacks intelligents et</p>

		<p>impactant qui pourraient aider les gens et m'en faire une carrière »</p> <p>« Parfois, c'est même pas fun parce que c'est un peu 'bon, bah je viens de perdre l'accès' »</p> <p>« Y a une motivation qui a changé aussi, c'est que je construis et conçois plus que je ne casse des systèmes et donc c'est une motivation de... oui, construire quelque chose de A à Z et de le voir fonctionner, de le voir être utilisé par des centaines ou des milliers de gens, donc ça, c'est assez cool »</p> <p>« C'était plutôt un amassage de connaissances pour pouvoir les échanger, même plutôt les troquer, genre, j'ai quelque chose de cool, donne-moi quelque chose en échange, alors qu'après, c'était vraiment une envie de partager le processus, les étapes, les informations que les autres pourraient utiliser »</p> <p>« C'est vraiment plus satisfaisant de partager ce que tu sais et de donner le pouvoir aux autres de l'utiliser. »</p> <p>« Pour moi, j'ai toujours l'impression que plutôt que de tout garder pour moi, je préfère transmettre aux autres, bons ou mauvais, au final, ce ne sont que des outils, tu sais, tout n'est qu'outil et y aura toujours des gens qui les utiliseront d'une mauvaise façon mais je pense que les éléments positifs du partage de connaissances et de la transmission et tout ça sont... ils vont au-delà du côté négatif. »</p> <p>« En partageant les infos ou en donnant des cours à quelqu'un, il y a une forme d'héritage qui peut permettre à l'humanité d'une certaine façon... je sais pas. Ca me donne juste une raison de plus de faire des choses comme, okay, je suis en vie, autant en faire quelque chose d'intellectuellement stimulant et de le partager aux autres. »</p>
	<p>Pouvoir</p>	<p>« J'ai été harcelé un bon moment – par les autres élèves et même par les professeurs – donc j'ai trouvé refuge dans les pc et l'internet »</p> <p>« Peut-être le pouvoir. »</p> <p>« C'est une forme de psychologie : en devenant hacker, tu te fais entendre. N'importe qui va t'écouter si tu dis 'j'ai accès à vos données d'utilisateurs', tout le monde écoutera. Et s'ils n'écoutent pas, ça m'est déjà arrivé dans un festival où j'avais trouvé la line-up des groupes, je les ai contactés, ils ne voulaient pas me croire, du coup je leur ai dit le nom des 5 premiers groupes et là, ils étaient en mode 'oh, il faut qu'on parle' et j'ai répondu 'oui, faut qu'on parle' »</p>

		<p>« Pour moi, ça n'a pas vraiment commencé avec le challenge mais plutôt pour chercher le pouvoir que les autres n'avaient pas. » « C'était vraiment cette quête de pouvoir pour faire plein de choses, même si je comptais pas forcément abuser de ces choses, parfois je le faisais mais pas autant que d'autres, c'était vraiment cette quête du savoir qu'on ne pouvait pas avoir en étant enfant, et même pour les adultes : la plupart des adultes n'ont pas ce savoir. »</p> <p>« Donc, pour moi, c'était vraiment... j'étais un enfant un peu potelé qui était sur le pc et, à ce moment, les pcs n'étaient pas cool donc les gens se moquaient de toi et c'était... mais bon, je rentrais à la maison et j'avais ce pouvoir sur le pc, c'était tout mon monde. C'était vraiment une échappatoire. »</p> <p>« C'était aussi pour peser, tu vois, quand t'es ado, si les gens savent 'hey, c'est [un tel hacker], il a toujours les meilleurs codes et les meilleurs...' et j'avais un système de boîte vocale stylé, et, même si c'était dans cette petite communauté et que les gens ne savaient pas qui il était personnellement, juste le nom, tu sais... ces légendes, sur base de ce qu'ils savaient ou de ce qu'ils partageaient, et c'était vraiment puissant, y avait pas de... y avait rien de plus, seulement le fait d'avoir l'info. »</p> <p>« Avoir le pouvoir sur la machine, dans le monde du hacking, te donnait aussi le pouvoir sur les autres parce que t'avais quelque chose que les autres hackers n'avaient pas ou bien parce que tu troques quelque chose comme, tu sais, si je vends une carte de crédit toute fraîche, qui vaut plus qu'une autre qui a été utilisée quelque part, ça me donne aussi une forme de pouvoir. »</p> <p>« Y a un dicton qui dit 'savoir, c'est pouvoir' et c'est vraiment ça »</p> <p>« Je savais que si quelqu'un m'emmerdait, je pouvais regarder leur numéro de plaque d'immatriculation ou, si c'était un gosse, je pouvais trouver les infos bancaires de ses parents et utiliser leur carte donc j'avais... je savais que j'avais des choses que je pouvais utiliser comme armes, même si je le faisais vraiment pas, c'était plutôt une façon de me dire 'je pourrais vraiment les faire chier si je voulais'. »</p> <p>« [le pc était] dans un coin de la maison qui était comme un refuge pour moi. »</p>
	Liberté	« C'est sûr que le job est difficile et que le salaire n'est pas fou mais je choisirais quand même toujours cette liberté »

		<p>« J'ai toujours plein d'imagination, de liberté, je peux faire tout ce que je veux et maintenant que j'ai l'argent de le faire, je revis juste plus pleinement mon enfance »</p> <p>« Parfois, je peux gagner de l'argent avec mais le truc cool avec le <i>bug bounty</i>, c'est que je peux le faire quand j'en ai envie, donc si je me sens de le faire, je le fais. »</p>
	Argent	<p>« L'argent était secondaire : c'était cool parce que je détestais mon job de l'époque, je travaillais dans un supermarché, mais, ouais, c'était plutôt pour m'en vanter »</p> <p>« C'était pas vraiment une pression d'avoir de l'argent mais c'était plutôt que faire de l'argent allait rendre les choses plus simples. »</p> <p>« Donc ouais, y avait toujours cette sorte de, pas vraiment une envie de faire de l'argent, mais de savoir que c'était important pour payer le loyer et d'autres trucs. »</p> <p>« Quand j'en avais besoin, ça ne m'a pas changé comme d'autres personnes que j'ai vues qui sont un peu comme 'j'ai besoin d'argent, je vais changer mon éthique, ou peut-être que je vais arrêter de partager des infos parce que ça pourrait me mettre dans la merde. »</p> <p>« Donc ça n'a jamais été un vrai différenciateur dans ma façon d'agir, ça a juste été un facteur de stress pendant un moment. »</p> <p>« Certaines personnes utilisent leurs vidéos Youtube pour faire des pubs liées au hacking et tout, t'as pas besoin de faire de l'argent à toutes les étapes de tout ce que tu fais. Et ça, c'est quelque chose qui m'énerve vraiment. »</p> <p>« Je me suis rendu compte que je voulais pas faire un job de merde avec des gens que je détestais, pour de grosses sommes d'argent dont je n'ai pas besoin. »</p>
Facteurs modifiant l'ouverture au changement	Peur du risque légal	<p>« J'aime bien avoir un peu plus de protection mais je fais plus attention maintenant qu'un cadre légal existe. [...] Maintenant qu'il existe des lois, je dois y adhérer et elles sont un peu plus rigides que je l'aimerais mais quand c'était un flou légal, je pouvais faire ce que je voulais et je savais que c'était pas illégal dans tous les cas, je me disais 'ouais, je peux le faire' et soit m'en sortir sans problème ou mettre la presse au courant puis la presse aurait choisi mon camp parce que j'étais un peu un genre de Robin des Bois, tu vois, en trouvant une vulnérabilité dans une entreprise qui veut te poursuivre pour ça alors que tu n'en as pas abusé, mais c'était illégal »</p>

		<p>« Je fais plus attention maintenant avec le cadre légal qu'avant »</p> <p>« Oui, je pense que ça m'a clairement arrêté là où il fallait. [...] L'optique d'un procès au long cours et de me faire saisir mon matériel et puis de terminer par, je sais pas, même 2 ans de sursis, c'est clairement pas... c'est clairement pas comme ça que je vois le futur, ni maintenant, ni à ce moment-là et donc ça a clairement eu une influence. »</p> <p>« Y a peut-être de l'argent facile à faire mais tu vas te faire avoir, tu pourras jamais en sortir.. dans les années '90, quand je me suis fait arrêté, c'était, c'était comme si.. je veux dire que t'avais déjà des ennuis mais, maintenant, les crimes informatiques et tout ça, ça va te mettre dans la merde... et y a encore plus de lois et les gens sont beaucoup plus sévères maintenant donc t'as même plus la liberté de faire une erreur si tu hack par accident, et si tu le fais volontairement, que tu fais quelque chose de malintentionné, tu vas te faire niquer et ça.. ça vaut vraiment pas le coup. »</p> <p>« Les lois pourraient vraiment transformer la recherche indépendante, genre, si quelqu'un travaille pour une entreprise, elle a des avocats donc il aura pas de soucis mais si c'est quelqu'un qui le fait par curiosité... »</p> <p>« [...] Parce que les lois sont peut-être plus bénéfiques aux entreprises quand aux violations d'entrep... et y a quelques exceptions par exemple, si on le fait avec une bonne intention dans une volonté de recherche, on peut s'en sortir. Mais j'ai vu... oui, peut-être pas personnellement, mais j'ai définitivement vu des gens pour qui c'était un problème. »</p> <p>« Parce que je sais à quel point j'étais proche d'aller en prison. »</p> <p>« J'ai toujours pensé que le crime peut rendre riche rapidement mais qu'il t'enverrait en prison, et puis surtout qu'il te ferait vivre toute ta vie avec ça sur la conscience »</p> <p>« Je pense que les lois ici sont un peu trop souples donc non, je n'avais pas vraiment peur de ça »</p> <p>« De ce que je sais, les lois n'ont pas tant évolué ici. » (en indiquant qu'elles restent peu précises)</p>
	Peur de perdre sa situation	<p>« Maintenant, je ne fais plus ça parce que j'ai trop à perdre : j'ai une famille, j'ai un job... »</p> <p>« Et je pense que j'ai juste muri dans le sens où je pourrais faire de l'argent [de manière illégale] mais c'est</p>

		<p>super risqué et une fois que j'ai eu une famille, c'était même plus dans ma tête. »</p> <p>« Je pense que j'ai toujours fait ce calcul-là en moi, depuis le début, de me dire 'quel est le risque ?' [...] au vu de l'objectif de pouvoir conserver mon job au final. »</p>
<p>Ouverture au changement et opportunité du hacking légal</p>	<p>Appréhension</p>	<p>« Je détesterais faire des audits au quotidien. Evidemment, le job est varié et intéressant mais j'aurais beaucoup du mal à travailler avec des limites de temps et en étant pressé. »</p> <p>« La plupart des jobs de hacking légal ne sont pas vraiment excitants. En tout cas, ce que mes potes m'en ont dit ont suffi à me repousser. »</p> <p>« Je travaille pour une agence de hacking mais faut pas se tromper, je fais pas de hacking pour mon job, presque jamais. »</p> <p>« Si tu fais quelque chose tous les jours, ça devient une corvée donc je peux juste prendre des vacances pour hacker et je kiffe »</p> <p>« Peut-être que plus tard, si j'ai plus assez de temps libre, je le ferais pour un job parce qu'il faut accepter à un moment qu'on a plus autant de temps et qu'il faut bien choisir quelque chose mais ... je préfère travailler sur un plus gros hack par année et y prendre du plaisir plutôt que de travailler tous les jours tout en faisant mes recherches sur le côté, ça serait pas possible »</p> <p>« On a fini par vendre notre communauté de hacker pour commencer notre entreprise de sécurité qui s'est transformée en un véritable business, et ça, ça m'a vraiment détruit parce que tout a changé. »</p> <p>« Dès que c'est devenu un métier, ça a perdu l'essence de ce que c'était. C'est devenu cette sorte de hiérarchie et plus cet environnement fun et pleinement anarchiste. C'était devenu une structure. [...] C'était quelques années vraiment bizarres parce que y avait quelque chose d'amusant à hacker mais... en même temps le faire comme carrière était... j'ai vraiment détesté et c'est pour ça que... c'est aussi à ce moment que je me suis dit 'okay, peut-être que je suis pas fait pour travailler en équipe' ou pour travailler pour quelqu'un ou bien des dirigeants stupides qui me disent quoi faire et c'est pour ça que j'ai continué seul. »</p> <p>« J'ai fait de la consultance en sécurité et j'ai détesté ça : c'est un métier différent et je sais que la plupart des gens doivent le faire, s'ils sont dans ce domaine, ils doivent faire de la consultance. Je pense que c'est juste pas pour moi, je repense à tout ce truc de 'travailler en équipe' et la relation dans un job de consultance est différente de</p>

		<p>celle de prof. Donc même si j'ai un client, c'est totalement différent. »</p> <p>« Si j'avais des heures de bureau, si je devais faire quelque chose où on m'imposerait une date limite ou du test d'intrusions ou quoi, je pense que je détesterais. »</p> <p>« Rien qu'en le mentionnant [testeur d'intrusion], ça m'a vraiment *imite des signes de crispation* »</p>	
	Hasard	<p>« Je n'avais aucune idée à l'époque qu'il pouvait y avoir du hacking légal, l'activité était encore peu développée à l'époque, et c'était plus une passion pour moi au départ, donc je ne pensais pas travailler là-dedans un jour »</p> <p>« C'était plutôt une coïncidence qu'un plan de vie »</p> <p>« J'ai toujours eu envie de faire du hacking légal. »</p> <p>« Donc, avant de commencer mon premier job de testeur d'intrusions, le fait que les jobs de testeur d'intrusions existent m'était totalement étranger. »</p> <p>« Et donc, c'est à ce moment-là que j'ai quand même réalisé que, en fait, y a moyen d'avoir une carrière en sécurité en Belgique : y a des gens dont c'est le métier quoi »</p> <p>« C'est dingue que ça soit une carrière et je reste bouche bée à chaque fois que je pense à ça et c'est vraiment fou de voir cette trajectoire et de savoir que, par chance, la seule chose que je peux faire a pu combler les besoins de ma famille. »</p>	
	Volonté	<p>« Je voulais avoir un impact. [...] Je voulais hacker, je voulais travailler avec des hackers donc, pour moi, c'était le scénario idéal »</p>	
Raison de l'arrêt du hacking illégal et type d'effet sur le désistement	Désistement direct	Métier	<p>« Je fais plus vraiment [de trucs illégaux]. Ca fait même un petit temps. Je travaille toujours de mon côté mais dans ce cas, soit je le reporte à l'entreprise et je publie les résultats, soit je le fais pour le fun sur mon propre système. La plupart du temps, hacker mon entreprise arrive à satisfaire ma curiosité »</p> <p>« En fait, vraiment toute ma partie de carrière en tant que testeur d'intrusions, je faisais énormément ça à côté du travail. J'avais mon 9-17h et, en fait, quand je rentrais, c'était encore du hacking mais sur d'autres choses pour aussi avoir la possibilité de publier parce que ce qu'on faisait en interne ne pouvait pas, au travail, ne pouvait pas spécialement être publié. Et puis essayer de remplir... essayer d'atteindre un certain niveau parce que j'avais constamment l'impression que j'étais pas là où je voulais être et donc un peu de cravacher tous les jours pour essayer d'atteindre un certain niveau d'expertise. Maintenant, ça a changé où j'ai mon boulot, j'ai plus le</p>

			<p>côté, je fais plus ça à côté, je fais plus de <i>bug bounties</i>.. [...] »</p> <p>« Et il y a aussi quelque chose qui rentre là-dedans, c'est que mon travail actuel me permet justement de travailler sur les sujets qui m'intéressent plutôt que d'avoir un client qui arrive avec une demande et j'ai plus le contrôle sur ce qu'on explore, on va dire, en termes de sécurité. »</p> <p>« En fait, y a surtout cette bascule entre je n'ai pas l'occasion de faire tout ça dans mon travail de jour et, maintenant, j'ai l'opportunité de le faire et donc je crois que j'atteins une certaine forme de satiété intellectuelle en termes de résolution de puzzles et de résolutions de petits challenges, entre guillemets, dans le cadre de mon travail et donc je n'ai pas besoin d'explorer ça en dehors »</p> <p>« Je faisais déjà des choses légales à ce moment donc ça n'a pas changé ma vision des choses »</p> <p>« Je ne voyais surtout aucun intérêt à revenir faire du hacking illégal »</p>
		Arrestation	<p>« [Ma perception du hacking illégal] a changé pendant mon arrestation, donc bien avant [d'avoir un métier], les policiers qui m'ont arrêté à l'époque étaient sympathiques, ils m'ont expliqué qu'il y avait mieux à faire que de faire du hacking illégal et j'ai donc suivi cette voix »</p> <p>« Donc ouais, mais non, en grandissant, non, je pense qu'avoir été arrêté assez tôt m'a fait peur au point de pas vouloir recommencer. »</p>
	Désistement graduel	Maturité	<p>« Je dirais que faire le mal, c'est amusant quand on est adolescent, ensuite on grandit, on voit les choses différemment »</p> <p>« J'ai été un enfant turbulent et je pense que les générations d'aujourd'hui sont encore pires. J'ai envie de leur dire que le crime n'est pas la solution »</p> <p>« Y a une certaine forme de jeunesse aussi hein *rire* dans la manière d'aborder tout ça et dans la manière de se lancer sur certaines choses. Je pense qu'il y a une ... une forme de maturité de réflexion, 'fin... j'ai pas envie d'être... d'apparaître comme un jeuniste ou quoi que ce soit mais c'est... je suis au contact d'étudiants et y a une certaine forme de genre recklessness quoi, c'est tu bourres dedans et puis advienne que pourra quoi. Donc dans un mode opératoire dans lequel j'étais clairement et qui maintenant ne me qualifie plus trop quoi... »</p> <p>« J'étais fatigué... J'avais plus envie d'être un type de suiveur et c'était un peu un tournant pour moi, donc c'était peut-être l'âge de m'accepter plus comme j'étais</p>

		<p>mais je pense que c'était quand même plutôt mon groupe de hackers. »</p> <p>« Quand t'es adolescent, et c'est aussi un danger, tu vois pas toujours à quel point tu peux subir les conséquences, comment tu peux détruire ta vie en un seul clic. Certaines personnes y pensent pas vraiment. Et même si tu.. y a aussi quelque chose dans le style de 'je suis jeune, ils me feront pas ça.' Mais t'as des gosses de 18 ans qui vont en prison au Royaume-Uni par exemple. Donc en grandissant, t'as plus de responsabilités et tu commences à payer des taxes et tout ça et tu commences à comprendre 'oh, le gouvernement peut vraiment me poursuivre.' »</p>
	Accès à une communauté de hackers	<p>« Je pense que c'était vraiment le fait de joindre une communauté de hackers [...] juste d'être accepté comme ça et vraiment d'apprendre grâce à eux qu'y avait pas besoin de voler des numéros de cartes bancaires, ou d'équipement téléphonique, qu'on pouvait s'en procurer dans un marché aux puces ou d'autres façons en les troquant ou quoi. Avec eux, c'était vraiment ce sentiment unique où on avait notre propre réseau à hacker et c'était nouveau à l'époque, donc je pense que c'est vraiment eux qui m'ont montré et je les ai un peu pris comme modèles à partir de là dans le sens de, okay, j'ai plus besoin de faire ça. »</p> <p>« Joindre [cette communauté de hacker] a vraiment été un point de bascule pour moi parce que c'est au même moment que le monde du hacking devenait plus important, et c'était un peu comme si j'avais, comme s'ils étaient.. je dirais pas une famille mais .. je les admirais tous et ils étaient vraiment des sortes de mentors dans ce sens même s'ils n'étaient pas nécessairement au courant et c'était juste un endroit sûr où je pouvais me rendre. »</p> <p>« [joindre cette communauté de hacker] m'a vraiment transformé et ça m'a fait aller de l'amassage d'infos au partage d'infos surtout parce qu'un des gars, celui qui avait fondé le groupe, était vraiment là-dedans, il avait une super éloquence, il communiquait bien et ça a été une forme de mentor non intentionnel, je me calquais un peu sur lui. »</p> <p>« Je le faisais toujours quand j'ai rejoint ma communauté de hackers, parce que j'étais toujours curieux des téléphones et tout ça mais, pour moi, c'était une étape en plus vers la légalité parce que je ne vendais plus le téléphone, je vendais juste l'outil, je le faisais plus moi-même, puis, à un moment, ça aussi s'est arrêté. »</p>
Identité personnelle	Continuité de l'identité 'hacker'	<p>« Je dirais pas que ce qu'on faisait était du hacking. On était des skiddies [script kiddies] au mieux et encore. »</p> <p>« Je suis un bug bounty hunter à plein temps. Je suppose</p>

que le terme est un peu trop utilisé ces temps-ci : je suis un hacker. Et je travaille pour en être un bon »

« Je suppose que j'étais un script kiddie, c'est comme ça que tout le monde commence donc t'as peu de compétence de programmation mais tu veux quand même voir comment les choses fonctionnent et les hacker, je passais à chaque fois quelques étapes importantes, je savais pas toujours ce que je faisais mais je le faisais pour le résultat et ce résultat était vraiment cool »

« Je suis réellement un hacker et je pense pas le dire pour m'en vanter : être hacker, c'est simplement avoir une forme d'état d'esprit, faire les choses d'une façon que les autres ne feraient pas. Je pense que tout le monde peut être hacker sans être technique, juste en pensant comme un hacker. Donc oui, je suis un hacker de plein de façons »

« Non, je pense que je suis en grande partie le même. Non, pour être honnête, la plupart de mes hacks sont similaires à ceux avec lesquels j'ai commencé. Je pense que j'aime vraiment penser différemment et je fais plus attention maintenant parce que je vois que les hackers peuvent faire pas mal de dégâts même sans le vouloir, ils peuvent quand même faire pas mal de dégâts. Si tu accèdes à des infos que tu devrais pas avoir, pas par curiosité mais par accident, alors il peut y avoir des incidents... »

« Oui, je me décrirais par vraiment comme un hacker éthique parce que je pense que le hacking par défaut est déjà éthique, genre, personne s'appelle un pharmacien éthique parce qu'il vend pas de drogues donc je suis tout simplement un hacker. Et je pense que le terme de hacker est magnifique parce que tout le monde a une opinion différente de ce que ça représente et peut-être que ça n'est pas vraiment décrit, on peut pas vraiment décrire un hacker, parce que les hackers, ce qu'ils font n'est pas décrit, ils doivent toujours se réinventer et créer de nouvelles choses. »

« Y a la mentalité 'hacker' d'ouvrir un appareil, de voir comment il fonctionne ou essayer d'obtenir .. faire un peu de rétroingénierie mais pas au terme sécurité, purement sécurité et intrusion »

« Je pense que l'étiquette 'hacker' fonctionnerait bien, je crois... je me serais clairement décrit comme un hacker intéressé par la sécurité informatique et, au-delà de ça, intéressé par la sécurité offensive. »

« Je me donnerais plus l'étiquette, peut-être pas d'expert mais, en tout cas, de quelqu'un d'expérimenté et même

		<p>chose, hein, hacker passionné de sécurité, sécurité offensive et je crois que je rajouterais plus un côté passionné de rétroingénierie, de reversing. »</p> <p>« Je suis toujours un hacker en premier lieu : même en étant ingénieur, je restais un hacker. Mais je suis un hacker en premier et le fait de donner des cours, c'est ... c'est mon mode de hacking, je suppose. Je sais pas mais ... ouais, je suis définitivement un hacker. Je me suis toujours associé à l'étiquette de hacker plutôt qu'à celle de prof. »</p> <p>« Je pense que c'était la même chose [maintenant]. »</p> <p>« Je pense que l'étiquette de hacker est peut-être plus importante maintenant, pas pour une question d'ego, comme j'ai dit au début, j'avais plus d'ego enfant que maintenant. Maintenant, c'est plus que j'ai passé tellement de ma vie à ça : apprendre aux gens les racines et l'histoire [du hacking]. »</p>
	Changement d'identité	<p>« Je me considérais 'hacker' à l'époque comme tout jeune avec un minimum de connaissances sur le sujet. »</p> <p>« Maintenant, je ne me considère plus comme ça, c'est plus un travail d'expertise en sécurité informatique, et mon poste actuel est bien « red team operator » mais ce n'est pas une étiquette que je que j'ai choisie moi-même, c'est l'intitulé de mon poste actuel sur mon contrat de travail. »</p>
Perception du mode de vie délinquant	Objectif du hack	<p>« Chaque hack commence de la même façon (à moins qu'il y ait un contrat), la seule différence vient de ce que tu fais de tes découvertes. »</p> <p>« Le hacking illégal n'est pas forcément mauvais (par exemple le mouvement du droit à la réparation), c'est faire du mal aux autres qui l'est. »</p> <p>« C'est pas vraiment comme si t'outrepassais, je pense qu'à partir du moment où t'achètes une télévision, tu devrais pouvoir chipoter avec et faire ce que tu veux avec. Si t'achètes une Playstation et que tu veux la hacker, cool, tant que tu l'utilises pas pour du piratage, le piratage est un crime, évidemment. »</p> <p>« Donc là, je suis clairement dans l'illégalité et le point de bascule, c'est, j'ai toujours comme idée de 'si je trouve quelque chose, je contacte le C.E.R.T. fédéral, je leur donne les informations', y a une espèce de <i>gentlemen agreement</i> entre C.E.R.T. et les hackers où, en fait, ils peuvent te protéger ou conserver ton anonymat, contacter les sociétés affectées. » « Même si, foncièrement, sur le papier, je fais un truc illégal, je sais qu'au final, je vais quand même le rapporter et puis adienne que pourra quoi »</p>

		<p>« Et ceux qui tombent du côté illégal ont peut-être de très bonnes raisons de le faire. »</p> <p>« Ma réponse, c'est 'oui, j'ai fait ça parce que c'était nécessaire à démontrer un problème sociétal' »</p> <p>« Est-ce que j'ai fait quelques trucs pour que ça arrive ? Des trucs créatifs dont d'autres diraient qu'ils sont douteux ? Oui, bien sûr, mais je ne pense pas que c'était douteux, je n'ai jamais abusé de quoi que ce soit. »</p>
	<p>Importance de l'intentionnalité</p>	<p>« Je me souviens avoir toujours pensé que les mecs qui faisaient des attaques DDOS payées étaient des sous-merdes »</p> <p>« J'ai jamais eu de problème avec les gosses curieux et bien-intentionnés qui font des conneries. J'ai un problème avec ceux qui font des dégâts, en hacking ou ailleurs. »</p> <p>« Je me foutais du hacking illégal s'il était fait pour satisfaire une curiosité mais j'avais une ligne stricte que je n'aurais pas dépassée et c'était de créer des dégâts »</p> <p>« On doit essayer de comprendre.. est-ce qu'ils comprenaient vraiment les conséquences de leurs actes, est-ce qu'ils savaient qu'il y avait d'autres façons de faire ? »</p> <p>« Tu dois faire attention aux motivations parce qu'il y a le hacktivisme et je pense que ça va devenir plus populaire avec tous les conflits mondiaux. Et peut-être que hacker pour une cause, c'est une motivation différente que [celles d'avant].. et je le condamne quand même, je ne pense pas que.. parce que je pense que c'est vraiment dangereux que... une seule personne, depuis sa chambre, puisse faire un hack associé avec une attaque d'un état sur un autre, donc je pense pas que ça soit typiquement une bonne idée mais je pense que les gens qui font quelque chose avec une mauvaise intention doivent être punies, mais surtout éduquées. »</p>
	<p>Impertinence du terme 'hacking illégal'</p>	<p>« Je pense pas que le hacking illégal doive exister. Pour moi, y a pas vraiment de scène de hacking illégal, y a plutôt une ligne entre le moment où le hack devient un crime et c'est le moment où tu voles, causes des dégâts ou fais du mal aux autres. Je pense que le hacking devrait être totalement légal. »</p> <p>« Je pense pas qu'il y ait une scène de hacking. Je vois juste ceux qui volent comme des voleurs, ils volent des données. Je vois ceux qui lisent des infos confidentielles sur un système hacké comme des criminels. Mais le hacking, pour moi, dans un monde idéal, c'est pas un crime »</p>

		<p>« En fait, techniquement, je ferais pas de différence entre du hacking éthique et non éthique ou illégal et légal dans le sens où, foncièrement, si c'est quelqu'un qui est intéressé par le challenge technique, le puzzle à résoudre ou la vulnérabilité à trouver ou la manière de détourner un objet ou un logiciel de sa fonction première, bah, voilà, pour moi, c'est un hacker qu'il utilise son savoir pour le... en fait, j'ai même pas envie de dire ... de parler de bien ou de mal ou de bon ou de mauvais ou de parler d'éthique ou de moral, tu vois, les 2. Je considérerais de toute façon la personne comme un hacker. »</p> <p>« Je serais plus d'utiliser le terme 'cybercriminels' pour les uns et, je sais pas, professionnels de la cybersécurité, peu importe. Mais même du côté de la cybercriminalité, y a .. 'fin, techniquement, c'est des professionnels de la sécurité, c'est juste qu'ils gagnent leur pain différemment quoi. »</p>
	Absence de regrets sur les comportements illégaux	<p>« En grandissant, je savais que passer des appels sans payer, si c'était pas illégal, c'était en tout cas pas éthique, je le savais, mais je m'en foutais. Je savais que voler des numéros de cartes de crédit était.. je savais que c'était illégal, mais je m'en foutais. Pour moi, c'était une forme de crime sans visage. »</p> <p>« Je changerais rien à ce que j'ai fait et si j'étais allé en prison, ça aurait peut-être un peu changé ma vision des choses... je suis pas sûr que ça l'aurait changée. »</p> <p>« *Après avoir expliqué les faits illégaux dans sa jeunesse* C'était le bon vieux temps. »</p> <p>« On n'a jamais fait de crimes sérieux, c'est pas comme si on s'était réformés. »</p>
Société et impact social	Séparation entre hacking et monde 'normal'	<p>« En 20 ans, j'ai eu l'occasion de voir le futur et ça s'est passé exactement comme je l'imaginai. Aucun de mes ordures de 'potes' ne s'en sont sortis sans séquelle, certains sont morts et d'autres sont allés en prison pour un bon bout de temps. La plupart d'entre nous ont créé leur entreprise de sécurité et travaillent encore dans ce domaine. Certains sont devenus profs. J'essaie de les voir quand je peux mais il y a aussi plein d'autres gens et c'est génial. »</p> <p>« J'avais un cercle social classique, des amis, une copine. Avant mon arrestation, j'avais effectivement des contacts avec certains hackers et forums illégaux, ensuite plus vraiment, je suis plus en observateur maintenant. »</p> <p>« Mais c'était, comme j'ai dit, cette séparation : le monde du hacking d'un côté et les gens normaux de l'autre, et je pense que c'était important pour moi, c'était une forme de balance. »</p>

		<p>« Je voudrais pas être entouré de personnes qui parlent de hacking tout le temps parce que j'aurais besoin que mon cerveau fasse une pause. »</p> <p>« Je crois que j'ai un noyau dur de potes d'enfance [dont des hackers des études] et puis viennent s'y greffer des cercles sociaux en rapport avec la musique, le sport, ce genre de choses. »</p>
Contacts avec des hackers	Augmentation	<p>« Une expansion de mes contacts on va dire dans le milieu de la sécurité, plus d'un côté ... expansion plus globale on va dire, c'est plus des gens qui viennent d'un peu partout dans le monde alors qu'avant, c'était peut-être plus centralisé sur la Belgique ou en tout cas l'Europe de l'Ouest. »</p> <p>« Je suis ... donc professionnellement, je suis resté en contact avec la plupart des gens avec qui j'étais sur la même longueur d'onde, en tout cas, avec qui je partage, pas spécialement la même idéologie, mais plus le même point de vue sur la sécurité informatique de manière générale. »</p>
	Diminution	<p>« C'est drôle, parce que, avec ma communauté de hacker, on pourrait se dire qu'après avoir été autant présent dans le monde du hacking, dans des conférences et d'autres trucs, j'aurais beaucoup plus de potes de cet univers. Mais je dirais que je connais beaucoup de personnes, beaucoup plus de personnes me connaissent plus que je ne les connais mais j'en connais beaucoup pour avoir assisté à leurs conférences, mais ce ne sont pas des potes, c'est juste des hackers et je pense que beaucoup de gens sont surpris de ça. En dehors de ma communauté, c'était vraiment.. y a qu'une poignée de personnes qui sont.. de hackers que je considérerais comme des potes mais pas autant qu'on le penserait. »</p> <p>« Au plus tu connais des hackers, au plus tu te distancies en quelque sorte »</p> <p>« J'ai pas vraiment de cercle social de potes hackers et je pense que c'est pas grave. »</p>
Fréquence des contacts avec des hackers illégaux	Jamais	« Non parce que... en fait, le truc c'est que j'ai jamais été exposé à la criminalité de base. Parce qu'en fait, c'est une chose d'être doué en hacking, on va dire même en hacking illégal de base mais il faut avoir un réseau pour blanchir ton argent, il faut avoir un réseau de connaissances pour qu'il y ait un besoin d'intrusions dans certains endroits et, en fait, je fais pas partie de ce milieu-là, je n'y ai jamais été exposé donc y a... »
	Rupture de contacts	« Je n'ai gardé aucun contact avec des hackers malveillants, et je suis maintenant seulement observateur et non acteur sur les forums illégaux dû à mon travail principalement »
	Contacts ponctuels	« Je visite parfois encore quelques forums pour avoir des infos mais je le fais pas régulièrement. »

			« J'ai déjà dû côtoyer ou échanger avec ce genre de profils-là mais ouais, c'est plus de l'anecdote que technique ou d'intrusion, ce genre de choses plus que du partage de compétences pure. »
	Perception externe du hacking	Absence de stigmatisme	« Au départ, je piratais pour le plaisir puis je me suis fait arrêter et ils m'ont proposé de travailler pour eux ensuite »  « Je pense que c'était vraiment le fait de rejoindre une communauté de hackers, dans le sens où j'avais un endroit où j'étais accepté par le groupe : ils m'ont pas jugé pour avoir été arrêté, comme si c'était négatif, c'était plutôt 'voilà, il a sorti ça de son système, maintenant il peut rejoindre le groupe',
		Stigmatisme entravant	« Je crois vraiment qu'il faut donner une chance aux gens de revenir dans la société plutôt que de les enfermer et je pense que dans le climat actuel, ça aurait beaucoup de sens et je pense pas qu'on l'encourage encore beaucoup – je sais que la Russie le fait – encourager les criminels à travailler pour le gouvernement, dans un environnement contrôlé, et utiliser leurs talents pour, potentiellement, se battre pour la Belgique dans une cyberguerre ou bien là ils en ont besoin ou en tout cas leur apprendre à utiliser leurs talents d'une bonne manière. »
		Vision positive	« Tu dis à quelqu'un que t'es hacker et ils sont genre 'wow'. C'est tellement cool que la plupart du temps quand les gens me demandent ce que je fais, je dis que je suis ingénieur parce que si je dis que je suis un hacker, maintenant, c'est tellement vu comme quelque chose de cool, même si les gens pensent que c'est illégal, être hacker reste cool et ça peut créer plein de débats donc je dis juste que je suis ingénieur et les gens se disent juste 'oh...' »  « Certaines personnes s'offusquent quand je dis que je suis hacker, ils disent que c'est une position privilégiée. »